

## DELIBERATION CFVU 017-2019

**Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;**  
**Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;**  
**Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;**  
**Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la formation et de la vie universitaire le 18 février 2019.**

**Objet de la délibération : Calendrier universitaire 2019-2020**

**La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 4 mars 2019 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :**

Le calendrier universitaire 2019-2020 est approuvé sous réserve de la modification suivante : « Vacances universitaires de printemps du samedi 18 avril 2020 au lundi 27 avril 2020 ».

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

Fait à Angers, le 4 mars 2019

Sabine MALLET

*Vice-présidente Formation et vie universitaire  
de l'Université d'Angers*



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

**Affiché et mis en ligne le : 13 mars 2019**

## Calendrier universitaire 2019/2020

### Adopté à la CFVU du 4 mars 2019

#### Date administrative de début d'année universitaire

**Lundi 2 septembre 2019**

#### Dates limites de réunion des jurys 2ème session

Le conseil de gestion peut imposer une date antérieure à celle proposée dans le calendrier officiel

	<b>2019/2020</b>
<b>Licence</b>	Vendredi 18 septembre 2020
<b>Master 1</b>	Vendredi 25 septembre 2020
<b>Licences professionnelles</b>	Vendredi 16 octobre 2020
<b>Master 2</b>	Vendredi 27 novembre 2020

#### Congés universitaires

	<b>Vacances scolaires Académie de Nantes (zone B)</b>	<b>Vacances universitaires Université d'Angers</b>
<b>Toussaint</b>	fin des cours samedi 26 octobre 2019, reprise lundi 4 novembre 2019	fin des cours samedi 26 octobre 2019, reprise lundi 4 novembre 2019
<b>Noël</b>	fin des cours samedi 21 décembre 2019, reprise lundi 6 janvier 2020	fin des cours samedi 21 décembre 2019, reprise lundi 6 janvier 2020
<b>Hiver</b>	fin des cours samedi 15 février 2020, reprise lundi 2 mars 2020	fin des cours samedi 22 février 2020, reprise lundi 2 mars 2020
<b>Printemps</b>	fin des cours samedi 11 avril 2020, reprise lundi 27 avril 2020	fin des cours samedi 18 avril 2020, reprise lundi 27 avril 2020

## Périodes et modalités d'inscription

#### Clôture des inscriptions administratives

	<b>2019/2020</b>
Pluripass - L1 - L2 - L3 - LP - M1	Vendredi 27 septembre 2019
M2	Vendredi 04 octobre 2019
Formations en alternance	Jeudi 31 octobre 2019
Doctorat	Jeudi 31 octobre 2019

#### Inscriptions tardives

Traitées par les directeurs des composantes	Jusqu'au vendredi 25 octobre 2019 inclus
Date limite d'annulation d'inscription avec remboursement	Vendredi 11 octobre 2019

#### Date limite de réorientation Pluripass

**Vendredi 11 octobre 2019**

## Evènements Université d'Angers

### Campus Day

**jeudi 19 septembre 2019**

### Opération « m'essayer c'est m'adopter »

**Du lundi 21 octobre au vendredi 25 octobre 2019**

Second créneau possible pour les composantes qui le souhaitent :  
**du 17 février au 21 février 2020**

### Portes ouvertes

**Samedi 8 février 2020**